



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

# Rapport d'évaluation du master



Psychologie

de l'Université de Strasbourg

Vague C 2013-2017

Campagne d'évaluation 2011-2012



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

**Didier Houssin**

---

Section des Formations  
et des diplômes

Le Directeur

**Jean-Marc Geib**

---



## Evaluation des diplômes Masters – Vague C

Académie : Strasbourg

Etablissement déposant : Université de Strasbourg

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Psychologie

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA130004436

## Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

La mention *Psychologie* est organisée à la faculté de Psychologie.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

## Présentation de la mention

La mention *Psychologie* assure la formation des psychologues en Alsace. Dans le cadre de la législation, elle offre un cursus licence-master permettant aux étudiants strasbourgeois d'acquérir le titre qui les autorisera à exercer le métier de psychologue. Cinq métiers sont proposés via les spécialités *Psychopathologie*, *psychologie clinique et psychanalyse*, *Psychologie sociale, organisation et travail*, *Psychologie clinique en thérapie cognitive et comportementale (TCC)*, *Neuropsychologie cognitive clinique* et *Psychologie clinique du développement ; évolution, involution et handicap*. Une sixième spécialité propose une orientation recherche (*Etudes psychanalytiques*). La mention est adossée à cinq laboratoires (trois équipes d'accueil et deux unités mixtes de recherche/UMR) de l'Université de Strasbourg auxquels sont rattachés nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans les spécialités. Elle bénéficie de l'appui d'une équipe de Toulouse 2 et d'une autre de Lille 3. Les écoles doctorales *Sciences de la vie et de la santé* et *Sciences de l'homme et de la société* peuvent accueillir les étudiants pour une poursuite de leurs études en doctorat.



## Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La formation des psychologues de l'Université de Strasbourg offre une palette de six spécialités variées et reposant sur une équipe enseignante de qualité. La mention s'appuie sur des équipes de recherche reconnues et des chercheurs de haut niveau. L'adossé au milieu professionnel est dense et en rapport avec les exigences législatives liées à l'obtention du titre de psychologue. D'une part, les cours sont en partie assurés par des praticiens et, d'autre part, plus de 500 heures de stages sont obligatoires. Pour des raisons liées à la spécificité de la formation des psychologues, la mention n'entretient pas de lien avec d'autres mentions de l'établissement.

En comparaison de ce qui existe sur le plan national, l'Université de Strasbourg offre des spécialités qui sont assez répandues. Seule la spécialité *Psychologie clinique en TCC* est unique. En effet, si ce type de spécialisation se trouve souvent sous forme d'unités d'enseignement (UE) de master ou au niveau post-master sous forme de Diplômes d'université (DU) non réservés aux psychologues, une spécialité entièrement consacrée à cette approche n'existait pas encore.

La mention accueille entre 255 et 290 inscrits en première année de master (M1) et 140 en deuxième année (M2). En M1, le taux de réussite est faible (43,8 %) et le taux d'abandon est très élevé (49,31 %). Aucun dispositif n'est mis en place pour lutter contre ce phénomène. Les taux d'insertion professionnelle fournis donnent la proportion d'étudiants en emploi deux ans après l'obtention du diplôme, ce qui correspond à un délai important qui rend délicat l'analyse des résultats, d'autant plus que le dernier taux fourni au niveau de la mention (94 %) date de 2007. Au niveau des spécialités les taux d'insertion les plus récents (82 %, 83 %, 25 %) sont beaucoup plus faibles que la moyenne nationale qui est de 93 % pour les diplômés d'un master de psychologie en 2008 (Source : ministère de l'enseignement supérieur). Seule la spécialité psychologie du travail est dans la norme (92 %).

D'autres indicateurs de bilan de fonctionnement de la mention (origine des étudiants, flux prévus, etc.) auraient complété utilement le dossier.

La mention est sous la responsabilité d'un professeur des universités, qui relève de la 16e section du CNU. Chaque spécialité est pilotée par un responsable qui coordonne les enseignements et harmonise les modalités d'organisation. Dans chaque spécialité intervient une équipe pédagogique (enseignants-chercheurs et professionnels) qui se réunit à différents moments de l'année et pour les jurys. La gouvernance au niveau de la mention est limitée à une équipe pédagogique composée des responsables de spécialités et qui veille à l'harmonie des pratiques, notamment au niveau du recrutement et de l'évaluation. Il y a de toute évidence un remarquable souci de cohérence entre les spécialités. Il s'agit de l'un des points sur lequel la mention a le plus progressé.

La structure de la mention est très tubulaire avec une spécialisation très forte dès le M1 et une absence de passerelles. Seul un tronc commun rassemble les deux spécialités *Psychopathologie, psychologie clinique et psychanalyse*, et *Etudes psychanalytiques*. La conséquence, regrettable, de cette structuration tubulaire est qu'il y a très peu de mutualisation, une carence compensée par la présence d'UE de même nature (recherche) dans toutes les spécialités et une politique homogène de stages. L'autre conséquence, positive cette fois, est la très bonne cohérence et lisibilité de chaque spécialité ainsi que l'important nombre d'heures de cours consacrées à la spécialisation des étudiants.

Sur les six spécialités, quatre sont en rapport avec une orientation professionnelle clinique. Dès lors, on s'attendrait à davantage de points communs et de mutualisations entre ces quatre spécialités. Si une certaine indépendance des spécialités *Développement* (focalisée sur les troubles du développement) et *Neuropsychologie* (axée sur l'évaluation des séquelles cognitives) est compréhensible, il n'en est pas de même pour les spécialités *Psychanalyse* (pro) et TCC. La justification de la totale étanchéité entre ces deux spécialités est fondée sur l'argument qu'il s'agit de « deux approches » différentes.

L'offre en formation continue est extrêmement réduite. Dans un domaine où la demande est forte, cette prise de position de l'équipe pose question.

La présentation du dossier a, de toute évidence, été considérablement améliorée à l'aune des nombreuses remarques qui avaient été formulées à ce sujet lors de la précédente évaluation. D'une spécialité à l'autre la présentation est claire et homogène. Un tableau fait apparaître de façon limpide les mutualisations. Un effort reste à fournir pour donner des indications claires sur les taux d'insertions professionnelles, le suivi des étudiants, l'origine des étudiants et les flux attendus. Par ailleurs, les chiffres de l'insertion professionnelle sont recueillis deux ans après le diplôme, ce qui est une période standard pour étudier les parcours d'insertion (ce qui d'ailleurs n'est apparemment pas fait). Mais des chiffres à deux ou à six mois au plus seraient plus utiles dans une perspective de pilotage efficace de la formation.



- Points forts :
  - Des spécialités qui commencent en M1, sans pourtant dériver les unes par rapport aux autres dans leurs structures et leurs modes de fonctionnement.
  - Un adossement à une recherche de haut niveau.
  - La démarche originale et de qualité de la spécialité recherche en psychanalyse.
- Points faibles :
  - L'éclatement de la formation en clinique.
  - L'absence d'une offre notable en formation continue.

## Recommandations pour l'établissement

L'analyse de la situation de la mention sur le plan de l'insertion professionnelle est prioritairement recommandée à l'équipe de direction de la mention. Il apparaît d'autant plus souhaitable que le taux d'insertion soit sensiblement amélioré que, sur le plan pédagogique, rien n'explique les taux observés. Si les raisons avancées devaient tenir à la situation du bassin d'emploi régional, une baisse du nombre de places offertes en master ne devrait-elle pas être envisagée ?

La demande en psychologues cliniciens ne justifie pas l'écart entre les nombres de places ouvertes dans les différentes spécialités. Plus précisément, parce que les universités ont jusqu'à présent surtout formé des cliniciens de l'école psychodynamique, ceux-ci sont très représentés sur le terrain. Le manque de psychologues cliniciens ayant suivi d'autres types de cursus justifie qu'aujourd'hui les places en psychodynamique soient limitées et que l'on en ouvre davantage dans les autres spécialités de psychologie clinique. Comme l'équipe de Strasbourg prend l'option inverse, ne conviendrait-il pas qu'elle envisage de mieux répondre aux besoins du terrain en modifiant sa politique d'ouverture de places en master sans uniquement soumettre celle-ci aux goûts des étudiants ? Sans nécessairement mettre en cause le nombre global de psychologues cliniciens sortant de cette mention, sauf si les difficultés d'insertion se confirment, réfléchir à ré-équilibrer les places ouvertes dans les différentes spécialités n'irait-il pas dans le sens d'une meilleure insertion des étudiants ?

L'établissement pourrait tirer parti de l'excellente dynamique de l'équipe pour réfléchir aux métiers de psychologues cliniciens, ce qui permettrait soit de mieux justifier les choix de cloisonnement, soit d'éventuellement aboutir à une formation qui soit moins organisée selon des écoles de pensée.

L'ouverture à la formation continue est une piste prometteuse, qui est également recommandée avec force.

Des actions visant à lutter contre l'échec en M1 ne seraient-elles pas nécessaires ? Une pré-sélection à l'entrée en M1 pourrait, par exemple, constituer une piste adaptée au cas particulier de la psychologie.

La création d'un comité de perfectionnement est une excellente initiative, à condition que soit donné à cette structure représentative un véritable droit de regard et pouvoir d'action sur, entre autres, les contenus pédagogiques et les politiques de flux des diplômes des différentes spécialités. Une validation scientifique des maquettes, des lieux de stage et des flux par un vote annuel de ce comité de perfectionnement pourrait être une piste qui favoriserait échanges et coopérations au sein de l'équipe pédagogique.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

**TABLEAU DES INDICATEURS DE LA MENTION**  
(fourni par l'établissement)

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1				290	255
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2				141	140
Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2)				43,80%	
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant					
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant					
Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)				49,31%	
Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme)				79,30%	
Taux de poursuite en doctorat				7,21%	
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.	94%	94%			
	Taux de réponse : 49%	Taux de réponse : 44,30%			
Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique					
	M1		M2		
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)					
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle					
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention/spécialité					
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs dans la mention/spécialité					
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs dans la mention/spécialité					



# Appréciation par spécialité

## Etudes psychanalytiques

- Périmètre de la spécialité :

Faculté de Psychologie.

*Etablissement(s) co-habilitation(s) : /*

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Etudes psychanalytiques* accueille les étudiants qui se destinent à une thèse de doctorat dans le domaine de la psychanalyse. La formation offre des unités d'enseignement (UE) de méthodologie de la recherche, une UE sur la diffusion de la recherche en langues anglaise et allemande et des UE de contenus disciplinaires cohérentes avec l'orientation psychanalytique de la spécialité.

- Appréciation :

La spécialité s'appuie sur l'équipe d'accueil EA 3071 *Unité de recherche en psychologie : subjectivité, connaissances et lien social* dirigée par un professeur des universités membre du bureau de l'école doctorale 519 (*Sciences humaines et sociales*). Des collaborations sont instituées entre cette équipe de recherche et la faculté de médecine et l'école doctorale autour de la modernité de la construction subjective de l'être humain. L'accent est mis sur le lien social, sur la médicalisation et le vieillissement de la population, sur les modalités de l'expression de la souffrance psychique et les difficultés actuelles de la construction subjective. Dans un domaine où l'approche evidence-based a historiquement quelque difficulté à se faire accepter, la spécialité se démarque par une volonté d'appliquer à la recherche psychanalytique les canons de la recherche en psychologie. La formation à la profession de chercheur est assurée par la présence d'UE méthodologie et la réalisation d'un mémoire recherche supervisé par un enseignant-chercheur.

La spécialité devrait accueillir 25 étudiants en M2, ce qui est beaucoup trop pour une orientation recherche. Le nombre d'étudiants réalisant un stage de 500 heures (transformant quasiment ainsi la spécialité recherche en spécialité professionnelle) n'est pas indiqué, même s'il est écrit qu'il sera très limité.

- Points forts :

- Proposer une véritable orientation recherche avec une approche psychodynamique.
- Offrir aussi une possibilité d'ouverture professionnelle.

- Point faible :

- Le nombre trop important d'étudiants accueillis, qui pourrait conduire à faire entrer sur un marché du travail déjà très fourni un grand nombre de spécialistes en psychodynamique.

## Recommandations pour l'établissement

La spécialité recherche est originale et de qualité, mais l'équipe qui la pilote gagnerait à la réserver aux étudiants réellement motivés par une orientation recherche et entendant réaliser une thèse de doctorat. Dans le contexte actuel des politiques d'allocations de recherche, de recrutement post-doctorat et de motivation des étudiants pour la recherche, offrir une dizaine de places ne serait-il pas plus adapté ?

La transformation du parcours de la spécialité *Psychopathologie, psychologie clinique et psychanalyse* de l'ancien quadriennal en spécialité recherche à part entière dans le nouveau quinquennal interroge. Comme, dans le dossier, rien ne justifie fondamentalement la séparation en deux spécialités (forte mutualisation des enseignements),



ne serait-il pas envisageable de revenir à une configuration à une seule spécialité comprenant un parcours recherche (très limité en nombre de places) et un parcours professionnel ?

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

## Indicateurs

La spécialité est en création, il n'y a donc pas de bilan.





## Psychopathologie, psychologie clinique et psychanalyse

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :*

Université de Strasbourg.

*Etablissement(s) co-habilitation(s) :* /

*Délocalisation(s) :* /

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :* /

- Présentation de la spécialité :

L'objectif de cette spécialité est de former des psychologues cliniciens d'orientation psychodynamique, conformément à la réglementation française sur l'obtention du titre de psychologue. C'est donc une spécialité totalement orientée vers la professionnalisation, mais avec une approche exclusivement psychanalytique comme le reflète les contenus des UE. Des UE méthodologiques (elles aussi orientées sur les outils de la psychanalyse) et un stage de 500 heures, complètent la formation académique.

- Appréciation :

La formation s'appuie sur l'EA 3071, unité de recherche en psychologie, subjectivité, connaissance et lien social, dirigée par un professeur des universités, membre de l'école doctorale 519. L'articulation entre pratique et recherche est bien en place, notamment grâce à la présence de deux UE recherche et d'un rapport de recherche. L'activité en formation continue et les échanges internationaux semblent faibles. Régionalement, la formation s'appuie sur un réseau de structures psycho-éducatives notamment pour l'accueil des stagiaires. Sur le plan national, les spécialités de master en clinique psychanalytique sont très nombreuses et forment historiquement la majorité des psychologues en place. Il n'est donc pas certain que cette spécialité corresponde professionnellement à un besoin du terrain.

Sur le plan pédagogique, la psychologie clinique et la psychopathologie sont exclusivement abordées selon l'approche psychanalytique. Il y a peu de contenus issus de la littérature internationale en psychologie. Seul est représenté le savoir issu de la littérature psychanalytique. La connaissance des outils du clinicien, ou du bilan psychologique, ne se fait qu'au travers de l'approche psychodynamique ou projective. De ce point de vue, la cohérence de la présence de cette spécialité avec une prise de distance avec les travaux, concepts et avancées récents de la psychologie clinique pose question dans une mention psychologie dont le but est de former des psychologues.

Les données sur le fonctionnement de la spécialité sont peu nombreuses. De toute évidence, elle est fortement attractive car 55 places sont ouvertes rien que pour la formation professionnelle, c'est à dire davantage que les 50 places (professionnel et recherche) que recommandait la précédente évaluation de l'AERES. Aujourd'hui encore, la justification d'une telle offre ne va pas de soi : sur un marché du travail où le profil « clinique psychanalytique » est déjà très représenté, former 55 psychologues par an avec cette spécialité pose question. Même si les taux d'insertion professionnelle (sauf le dernier fourni) sont élevés - ce qui atteste le besoin en psychologues - on pourrait s'attendre à ce qu'une formation de ce type s'adapte davantage au milieu professionnel en formant des psychologues répondant à d'autres besoins du terrain. Par ailleurs, l'encadrement de 55 stagiaires doit nécessiter la mobilisation de ressources humaines considérables au niveau de l'université. Il n'a pas été possible d'évaluer si la taille et la composition de l'équipe pédagogique étaient adaptées à la gestion d'un tel flux, le dossier n'apportant pas de précision sur ce sujet.

- Point fort :

- Un très bon appui recherche.

- Points faibles :

- Un certain manque de prise en compte des besoins du terrain.
- Une approche exclusivement psychanalytique qui tend à rompre avec les autres spécialités de la mention.
- Une large absence de prise en considération de la précédente évaluation.



## Recommandations pour l'établissement

Il est recommandé de reconsidérer le nombre de places ouvertes dans cette spécialité, en partant d'une analyse des besoins du terrain et du fait que la création d'une nouvelle spécialité recherche à partir d'un parcours auparavant intégré dans cette spécialité professionnelle devrait conduire à une baisse des effectifs. Ces deux éléments suggèrent de demander à l'équipe qui porte le dossier de justifier précisément une ouverture de plus de 20 places par an en M2. Cette question avait déjà été pointée lors de la précédente évaluation de l'AERES.

Sur le plan pédagogique, une réflexion sur le rôle d'une approche strictement psychanalytique au sein d'une mention psychologie devrait aboutir à proposer une formation en clinique ouverte à plusieurs approches. Cette réflexion pourrait être mise en place au niveau de la mention au lieu d'être laissée à la seule responsabilité des porteurs de spécialités.

Des mutualisations pourraient être envisagées afin de réinscrire la formation dans la littérature internationale. A titre d'exemple, l'UE C *Démarche clinique et bilan psychologique* pourrait être mutualisée avec l'UE 1.4 *Entretien clinique et bilan psychométrique*, dont le contenu évoluerait.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : B

## Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1					142
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2					56
Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2)					54%
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant					
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant					0
Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)					4
Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme)					98%
Taux de poursuite en doctorat					
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.	93%	90%	100%	83%	
	Taux de réponse : 35% (responsable formation)	Taux de réponse : 35% (enquête établissement)	Taux de réponse : 28% (responsable formation)	Taux de réponse : 38% (responsable formation)	
Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique					



	M1	M2
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)	474	316
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle	14% Hors stage	11 % Hors stage
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention/spécialité	9	9
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs dans la mention/spécialité	326	242
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs dans la mention/spécialité	148	74



## Psychologie sociale, organisation et travail

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :*

Faculté de Psychologie.

*Etablissement(s) co-habilitation(s) :* /

*Délocalisation(s) :* /

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :* /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Psychologie sociale, organisation et travail* forme des psychologues du travail en se fondant principalement sur le corpus de la psychologie sociale. Des cours en ergonomie viennent compléter cette approche. La formation professionnelle est garantie par la présence de nombreux intervenants praticiens et d'un stage de fin d'étude de 500 heures.

- Appréciation :

La spécialité bénéficie d'un environnement recherche de qualité apporté par l'équipe d'accueil (EA) 4440 *Psychologie des cognitions* et une équipe d'enseignants-chercheurs de haut niveau, à l'origine d'une association *Homme et travail en Lorraine*. Les étudiants réalisent un travail de recherche fondamentale en M1 et de recherche appliquée en M2. La formation est la seule à former des psychologues du travail dans la région. Sur le plan national, les spécialités psychologie du travail sont en revanche assez nombreuses, y compris celles qui privilégient une approche psycho-sociale. On note peu d'échanges internationaux et une activité très limitée en formation continue.

Sur le plan pédagogique sont présentes les UE que l'on s'attend à trouver dans une telle spécialité. Un stage de 150 heures au semestre 1 et un stage de fin d'étude de 500 heures au semestre 4 garantissent également la formation professionnelle et la préparation à l'insertion. L'acquisition de compétences transversales est assurée grâce à des enseignements de connaissance de l'entreprise, d'ouverture professionnelle et d'anglais. Les relations avec le tissu local sont denses.

21 étudiants sont accueillis en M2. Cet effectif est relativement faible compte-tenu de l'importance de la métropole strasbourgeoise et de la demande qui pourrait exister dans le domaine de la psychologie du travail. Le taux d'échec lors du passage du M1 en M2 est supérieur à 30 %. Le travail global sur l'échec en M1, recommandé au niveau de la mention, s'applique donc ici. L'insertion professionnelle à deux ans est élevée et conforme à celle observée sur le plan national pour ce type de diplôme.

- Points forts :

- Une équipe de haut niveau en appui.
- Une excellente formation professionnelle en lien avec le terrain.
- Une insertion professionnelle efficace.

- Points faibles :

- L'insuffisante lisibilité du programme et du fonctionnement.
- L'insuffisante lisibilité de la dénomination de la spécialité.

## Recommandations pour l'établissement

Cette spécialité, unique au sein de la région, couvre le besoin de diplômés en psychologie du travail. Il serait judicieux de vérifier si une augmentation des places en M2 ne permettrait pas de mieux répondre aux besoins du terrain.



La lisibilité de l'appellation de la spécialité pourrait également être améliorée : *Psychologie sociale du travail* pourrait être un label plus explicite.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

## Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1				50	34
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2				21	21
Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2)				26%	38%
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant					
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant				0%	24%
Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)				14%	18%
Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme)				90%	86%
Taux de poursuite en doctorat				0%	5% (1)
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.	94%	92%	**		
	Taux de réponse : 84%	Taux de réponse : 72%			
Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique					
	M1		M2		
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)	310 (Hors stage, projet tuteuré et langues)		244 (Hors stage, projet tuteuré et langues)		
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle	7%		33%		
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention/spécialité	6 (+1 PAST+ 1PRCE)		6 (+ 2PAST)		
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs dans la mention/spécialité	262		124		
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs dans la mention/spécialité	48 (soit 15%)		120 (soit 49%)		

\*\* Données des enquêtes réalisées par l'ORESIPÉ à deux ans et demi d'obtention du diplôme pas encore disponibles



## Psychologie clinique du développement ; évolution, involution et handicap.

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :*

Faculté de psychologie.

*Etablissement(s) co-habilitation(s) :* /

*Délocalisation(s) :* /

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger :* /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité a pour objectif de former des psychologues cliniciens capables d'intervenir sur des problèmes de développement à tous les âges de la vie. La spécialité est totalement orientée vers la professionnalisation en conformité avec la réglementation sur l'obtention du titre de psychologue.

- Appréciation :

La spécialité est adossée à l'EA 4440, Laboratoire de psychologie des cognitions, et bénéficie d'une équipe d'enseignants-chercheurs de qualité. Localement, la spécialité s'intègre dans une offre de quatre formations en psychologie clinique, elles-mêmes uniques dans la région strasbourgeoise. Elle est la seule à mutualiser des ECTS (European credits transfer system) avec les trois autres spécialités, même si au total la mutualisation ressort faible. La différenciation avec les autres spécialités s'appuie sur la notion de troubles du développement, qui est la spécificité de cette spécialité. Sur le plan national, la spécialité se différencie des nombreuses spécialités en psychologie du développement ou « de l'enfant et de l'adolescent », par son ambition d'intégrer tous les stades du développement, de l'enfant à la personne âgée, dans une perspective lifespan très actuelle. Ce point est une des grandes qualités de cette formation.

Pédagogiquement, la formation s'appuie sur les apports scientifiques de la littérature internationale en psychologie, avec une approche très variée : clinique, neuropsychologie, psychologie du développement. Dans cette diversité l'équipe parvient toutefois à mettre en œuvre un projet de formation crédible et cohérent professionnellement, apportant la preuve que les différentes sous-disciplines de la psychologie peuvent harmonieusement se marier dans le cadre d'une formation professionnelle.

La spécialité accueille une vingtaine d'étudiants par an en M2. Le taux d'échec lors du passage de M1 en M2 est supérieur à 30 %. Il n'est pas interrogé. Malgré la qualité de cette formation, les taux d'insertion professionnelle sont étonnamment faibles pour un diplôme de niveau master (de 88 à 25 %). Ils ne sont pas analysés.

- Points forts :

- Un programme pédagogique bien défini pour la professionnalisation des étudiants.
- Un bon encadrement recherche et un appui de qualité sur la littérature scientifique en psychologie clinique.

- Point faible :

- L'insertion professionnelle des étudiants est très faible.

## Recommandations pour l'établissement

Cette formation, unique dans la région strasbourgeoise, a toute sa légitimité dans une mention *Psychologie*. De plus, elle offre un programme pédagogique moderne et de qualité. Il serait toutefois judicieux de mettre en place une action qui permettrait d'augmenter le taux d'insertion professionnelle des étudiants. Elle pourrait être menée en interaction avec des structures représentatives des acteurs du terrain, car il n'est pas impossible que cette formation soit ressentie comme inadaptée par le milieu des praticiens de la psychologie clinique.



## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

## Indicateurs

TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE (fourni par l'établissement)					
	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1				47	31
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2				20	21
Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2)				42,55% (20)	64,52% (20)
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant				10,63%	9,67%
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant				0	4,76% (1)
Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)				0	0
Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme)				100%	100%
Taux de poursuite en doctorat				0	4,76% (1)
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.	9 retours (52,90%)	10/18 étudiants	5/20 étudiants		
	88,88% (selon enquête établissement)	55% en poste en juin 2009 (selon enquête responsable formation)	25% en poste en juin 2010 (selon enquête responsable formation)		
Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique				70%	70%
	M1		M2		
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)	368h		354h		
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle	18h		22h		
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention/spécialité	5		8		
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs dans la mention/spécialité	276h		66h		
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs dans la mention/spécialité	92h		288		



## Psychologie clinique en thérapie cognitive et comportementale

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :*

Faculté de psychologie.

*Etablissement(s) co-habilitation(s) : /*

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité :

Il s'agit de la création ex-nihilo d'une formation de psychologues cliniciens selon l'orientation cognitivo-comportementale. L'objectif de cette spécialité est de former des psychologues cliniciens d'orientation cognitive, conformément à la réglementation française sur l'obtention du titre de psychologue. C'est donc une formation totalement orientée vers la professionnalisation, mais avec une approche exclusivement cognitive comme le reflète les contenus des UE.

- Appréciation :

Cette spécialité s'inscrit bien dans les besoins actuels de formations de cliniciens bénéficiant des avancées récentes en psychologie clinique. Les nombreux appuis recherche et institutionnels, notamment des Agences régionales de santé, attestent que ce projet entre en résonance avec des problématiques actuelles dans la formation des psychologues cliniciens. Sur le plan national, la spécialité sera unique en France. En effet, s'il existe de nombreux diplômes d'université post-master, non réservés aux psychologues, et beaucoup d'UE de Thérapie cognitive et comportementale dans les formations en clinique, il n'existe pas encore de spécialité totalement orientée vers cette approche.

La spécialité s'appuie sur la littérature scientifique internationale en psychologie clinique. Sur le plan pédagogique la formation est exclusivement dédiée aux TCC dès le M1. Trois UE sont mutualisées avec deux autres spécialités cliniques. A l'apparente grande qualité du programme pédagogique vient s'ajouter un projet professionnel assez flou. Le nom même de la spécialité, ainsi que les objectifs professionnels, laissent entendre que les diplômés seront des psychothérapeutes. Cette ambition est à mettre en rapport avec les formations des DU en TCC qui durent souvent trois ans post Bac+5 et incluent des prises en charges complètes de patients.

Il est à noter que, selon la réglementation (arrêté du 19 mai 2006 relatif aux modalités d'organisation et de validation du stage professionnel prévu par le décret n°90-255 du 22 mars 1990) le stage ne peut être réalisé que sous la direction d'un psychologue-praticien et non pas d'un psychiatre comme cela est proposé dans le dossier par les responsables de la spécialité.

- Points forts :

- La nouveauté de la spécialité.
- Une offre de formation en réponse à des besoins du terrain.

- Point faible :

- Une formation professionnelle dont le positionnement, entre psychologue et psychothérapeute, interroge.

## Recommandations pour l'établissement

Il serait recommandé de préciser le projet professionnel qui sous-tend cette formation : s'agit-il d'une formation de psychothérapeute, d'assistant-psychothérapeute, de psychologue cliniciens formés selon l'approche (factuelle) Evidence-based ?





Si la formation théorique est complète, la formation pratique pourrait être étoffée en offrant une politique de stage cohérente avec les objectifs de la formation, c'est-à-dire incluant des expériences de prise en charge de patients.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

## Indicateurs

La spécialité est en création, il n'y a donc pas de bilan.



## Neuropsychologie cognitive clinique

- Périmètre de la spécialité :

*Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :*

Faculté de psychologie, Université de Strasbourg.

*Etablissement(s) co-habilitation(s) : /*

*Délocalisation(s) : /*

*Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /*

- Présentation de la spécialité :

Il s'agit de former des psychologues cliniciens qui interviendront dans le champ dorénavant bien délimité de la neuropsychologie clinique : évaluation et prise en charge de patients souffrant d'un trouble neurologique d'origine accidentelle ou pathologique.

- Appréciation :

La spécialité est adossée à trois équipes de recherche et à deux hôpitaux universitaires. Ces structures accueillent des étudiants en stage. Elle est unique dans la région strasbourgeoise. Sur le plan national, de nombreuses spécialités identiques ont vu le jour, sur le modèle du DESS créé à Chambéry il y a 15 ans.

Sur le plan pédagogique, la formation comporte des UE cohérentes avec la spécialité et des stages en conformité avec la réglementation pour l'obtention du titre de psychologue.

La spécialité accueille une vingtaine d'étudiants par an en M2. Le taux d'échec observé lors du passage de M1 en M2 est d'environ 50 %. Les taux d'insertion professionnelle sont assez bas pour une telle spécialité dont le marché de l'emploi est encore aujourd'hui assez porteur. Une analyse de ce taux d'insertion aurait été appréciée. Sur ce métier encore assez jeune, un suivi professionnel des étudiants est souhaitable, notamment dans une démarche d'amélioration continue de la formation.

- Points forts :

- Une formation de qualité dans son projet pédagogique.
- Un bon adossement recherche et professionnel.
- Une formation installée sur un domaine porteur.

- Points faibles :

- Le faible taux de passage de M1 en M2.
- Le taux d'insertion relativement limité pour une spécialité de ce type.

## Recommandations pour l'établissement

Les recommandations proposées au niveau de la mention s'appliquent à cette spécialité, notamment celles qui concernent la politique d'insertion professionnelle et la réflexion sur le métier de psychologue clinicien.

## Notation

- Note de la spécialité (A+, A, B ou C) : A

**TABLEAU DES INDICATEURS DE LA SPECIALITE**  
(fourni par l'établissement)

	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010	2010-2011
Nombre d'inscrits pédagogiques en M1				38	44
Nombre d'inscrits pédagogiques en M2				21	20
Taux de réussite en M1 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant réussi le passage en M2)				37%	32%
Taux d'inscrits pédagogiques sortant de M1 pour intégrer une autre formation que le M2 correspondant				34%	20%
Taux d'inscrits pédagogiques entrant en M2 venant d'une autre formation que le M1 correspondant				11%	26%
Taux d'abandon en M1 (est considéré comme abandon l'absence de note à tous les examens et/ou au contrôle continu)				29%	48%
Taux de réussite en M2 (nombre d'inscrits pédagogiques ayant obtenu leur diplôme)				76,20%	95%
Taux de poursuite en doctorat				13%	
Taux d'insertion professionnelle à 2 ans (taux d'inscrits en M2 ayant obtenu leur diplôme et s'étant insérés dans la vie professionnelle, y compris en doctorat, selon enquête de l'établissement). On indiquera également le taux de réponse à l'enquête.		85%	78%	82%	
		Taux de réponse : 100%	Taux de réponse : 92%	Taux de réponse : 90%	
Taux d'intervenants professionnels extérieurs dans l'équipe pédagogique					
	<b>M1</b>		<b>M2</b>		
Volume horaire (nombre d'heures de présence d'un étudiant hors stage et projet tuteuré)	CM=233 ; TD=144 (ne sont comptées les UE optionnelles)		CM=140 ; TD=86 (ne sont comptées les UE optionnelles)		
Taux des enseignements d'ouverture et de préparation à la vie professionnelle					
Nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la mention/spécialité	12 responsables d'UE (ne sont pas comptées les UE optionnelles ni les UE mutualisées)		6 responsables d'UE (ne sont pas comptées les UE optionnelles)		
Nombre global d'heures assurées par ces enseignants-chercheurs dans la mention/spécialité	CM=213 ; TD=104		CM=48 ; TD=56		
Nombre global d'heures assurées par des intervenants professionnels extérieurs dans la mention/spécialité	CM=20 ; TD=10		CM=92 ; TD=30		



# Observations de l'établissement



**Monsieur Jean-Marc GEIB**  
**Directeur**

**Agence d'évaluation de la recherche et de  
l'enseignement supérieur**  
Section des formations et des Diplômes

20 rue Vivienne  
75002 PARIS

**Alain BERETZ**  
**Président**

**Affaire suivie par**  
**Frédérique GRANET-**  
**LAMBRECHTS**  
Vice-présidente Formations  
Initiale et Continue

Strasbourg, le 9 mai 2012

**Objet :** Evaluation des Licences, des Licences professionnelles et des Masters  
**Nos Réf. :** FG/MA/N° 2012-076

**Secrétariat :**  
Martine ARRO  
Tél. : +33 (0)3 68 85 63 62  
Martine.Arro@unistra.fr

Monsieur le Directeur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint les réponses aux évaluations réalisées par les experts de l'AERES des dossiers déposés au niveau Licence et au niveau Master par l'Université de Strasbourg dans le cadre de la campagne d'habilitation vague C.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.



**Alain BERETZ**



Académie : Strasbourg

Etablissement déposant : Université de Strasbourg

Mention : Psychologie

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n°S3MA130004436

En préambule aux réponses pour chacune des mentions, l'établissement souhaite faire part des éléments suivants, en réponse à des observations formulées par les experts concernant la durée du suivi de l'offre de formation

Refondée au 1<sup>er</sup> janvier 2009, la jeune Université de Strasbourg a entrepris de se doter de procédures et d'outils validés par son CEVU et son CA en ce qui concerne l'évaluation des formations, l'évaluation des enseignements et le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants, de sorte que les enquêtes réalisées au niveau de l'ensemble de l'établissement ne peuvent pas remonter à des années antérieures.

S'agissant des enquêtes relatives à l'évaluation des formations, la première enquête générale a porté sur l'année 2011 et un bilan a été présenté à la Commission centrale de suivi en mars 2012.

S'agissant de l'évaluation des enseignements, les procédures et les outils ont été élaborés en 2011 et approuvés par le CEVU en mai 2012. La première enquête générale sera effectuée à l'issue du semestre d'automne 2012.

Enfin, au-delà des enquêtes dans les composantes, les enquêtes nationales de suivi de l'insertion professionnelle des étudiants ont été faites, par contre l'université n'a pas entrepris d'enquêtes systématiques des diplômés de Licence générale jusqu'à 2011. Depuis lors, de telles enquêtes sont aussi réalisées.

L'évaluation par l'AERES du master mention Psychologie proposé par l'Université de Strasbourg, globalement positive, soulève un certain nombre de points critiques auxquels la responsable de la mention ainsi que les responsables des différentes spécialités souhaitent apporter des éléments de réponse :

#### Réussite en Master 1

- Le rapport indique « un taux d'abandon très élevé (49,31%) en Master 1 ». Ce chiffre est celui communiqué par le Service d'Aide au Pilotage de l'Université de Strasbourg et correspond probablement au nombre d'étudiants n'ayant pas présenté l'ensemble des évaluations. En effet, de nombreux étudiants font le choix de présenter leur première année de master sur deux ans. Le fait de ne pas présenter toutes les épreuves ne signifie pas que ces étudiants ont abandonné leurs études.
- Le rapport souligne pour plusieurs spécialités un taux d'échec élevé lors du passage du M1 au M2. Cela s'explique par la présence d'un numerus clausus à l'entrée en M2. Par ailleurs, les étudiants ayant validé leur M1 (taux de réussite très élevé) candidatent généralement à plusieurs formations niveau M2 dans le même champ disciplinaire.

#### Insertion professionnelle

- Il est regretté que les taux d'insertion professionnelle ne correspondent qu'à ceux obtenus deux ans après l'obtention du diplôme. Il s'agit du critère retenu par l'ORESIPÉ et demandé dans les tableaux d'indicateurs joints à l'évaluation du diplôme. De ce fait, le dernier taux fourni au niveau de la mention concerne effectivement les diplômés de l'année universitaire

2007/2008, les données de la promotion suivante n'étant pas encore disponibles en septembre 2011.

- Il est souligné que «au niveau des spécialités, les taux d'insertion les plus récents sont beaucoup plus faibles que la moyenne nationale qui est de 93% pour les diplômés d'un master de psychologie en 2008 (source : ministère de l'enseignement supérieur)». Compte tenu de la qualité de la formation à Strasbourg (soulignée dans le rapport d'évaluation), il paraît étonnant que l'insertion professionnelle de nos étudiants soit moins bonne qu'ailleurs. Le rapport souligne d'ailleurs que «sur le plan pédagogique, rien n'explique les taux observés».

Ce décalage s'explique à notre sens avant tout par des ambiguïtés dans la façon de calculer et d'interpréter les pourcentages. Par exemple, pour la spécialité *Psychologie Clinique du Développement : Evolution, Involution et Handicap* les chiffres de 55 % et 25 % correspondent non pas au taux d'insertion professionnelle, mais au taux de réponses à l'enquête envoyée par le responsable du master aux diplômés un an après l'obtention de leur diplôme. Sur les répondants, 100 % ont mentionné une insertion professionnelle en tant que psychologue clinicien du développement. Par ailleurs, les chiffres d'insertion professionnelle peuvent considérablement changer selon les critères pris en compte : prise en compte ou non des temps partiels, prise en compte ou non des emplois qui ne sont pas en rapport avec la formation suivie, délai qui sépare l'obtention du diplôme du moment de l'enquête, etc.

#### Offre en termes de formation continue

Le rapport indique que « l'offre de formation continue est extrêmement réduite dans un domaine où la demande est forte ». La formation dans le cadre d'un master de psychologie nécessite d'une part une licence de psychologie, d'autre part une disponibilité pour la formation sur deux années consécutives. Elle semble donc peu adaptée à la formation continue. Cependant, afin de répondre à la demande de professionnels désireux de compléter leur formation par des connaissances en psychologie, la Faculté de psychologie de l'Université de Strasbourg propose plusieurs DU dans le cadre de la formation continue.

#### Mutualisations

Le rapport souligne qu'on pourrait s'attendre à « davantage de points communs et de mutualisations » entre les 4 spécialités à orientation clinique, et en particulier entre les spécialités *Psychopathologie, psychologie et psychanalyse et psychologie clinique orientation TCC*. Nous avons fait le choix délibéré de proposer dès le M1 une formation très spécialisée qui se base sur trois années de formation générale et diversifiée en psychologie (Licence). Les profils de postes de psychologues attendent des candidats une clinique en général clairement identifiée que ce soit dans le champ de la neuropathologie, de la cognition et du comportement ou encore dans celui d'une approche psychodynamique.

#### Nombre de places disponibles en Master 2

Le rapport interroge la pertinence du nombre de places disponible en M2 pour les spécialités *Psychopathologie, psychologie et psychanalyse* (55 actuellement) et *Etudes psychanalytiques* (25 actuellement). Les responsables de ces deux spécialités envisagent de réduire à 40 le nombre de places ouvertes dans la première spécialité, 15 dans la seconde. Pour la spécialité à orientation professionnelle, 40 est un effectif bien absorbé par le marché de l'emploi. La spécialité recherche sera exclusivement réservée aux étudiants souhaitant réaliser une thèse de doctorat. Pour ces étudiants, une dérogation pour réaliser un stage professionnalisant de 500 heures ne sera accordée que dans des cas exceptionnels.

#### Formation à la psychologie clinique d'orientation TCC (nouvelle spécialité)

- Le rapport interroge le positionnement de la formation entre psychologue clinicien et psychothérapeute. Ce master a pour but de former des psychologues cliniciens et psychothérapeutes dont l'orientation est entièrement tournée vers la prise en charge de la psychopathologie en utilisant la démarche cognitivo-comportementale. Comme indiqué dans le supplément au diplôme (Exigences du programme), *les connaissances acquises au sein de la Spécialité de Psychologie Clinique en TCC visent à former les futurs psychologues à la démarche cognitivo-comportementale dans le domaine de la psychothérapie.*
- Le rapport rappelle que « le stage ne peut être réalisé que sous la direction d'un psychologue praticien et non pas d'un psychiatre ». Les stages professionnalisants se feront effectivement tous sous la direction de psychologues-praticiens, nous retirons la mention de psychiatre référent pour nous conformer à la législation (arrêté du 19 mai 2006). Par conséquent, les étudiants seront tous confrontés à la prise en charge individuelle de patients durant leurs stages sous la tutelle du psychologue-praticien référent. Ceci est une condition *sine qua non* d'acceptation du stage.